

Tous aux assises nationales des pêches de loisir en mer !



Les 15 et 16 juin derniers, c'est à Saint-Brice-en-Coglès en Îlle-et-Vilaine que s'est tenu le 40^e congrès national de la **FNPPSE**. En dehors du travail considérable réalisé par les commissions Environnement, Sécurité et Infrastructures portuaires, dont certaines attentes restent toujours sans réponses administratives..., la fédération a clairement affirmé sa position en terme de pêche responsable, durable et maîtrisée : OUI à un nouvel équilibre entre pêche professionnelle et pêche de loisir s'appuyant sur le partage

et la concertation, OUI à la mise en place de tailles minimales biologiquement convenables et appliquées à tous, OUI aux pêches non intensives respectueuses de la ressource et de l'environnement, OUI à la réforme de la PCP (politique commune de la pêche), au rendement maximal durable et à la reconstitution des stocks avant 2020, HALTE aux pêches intensives sur les frayères. Comme le souligne son président Jean Kiffer, le combat pour asseoir définitivement ces valeurs devient de plus en plus âpre et va nécessiter encore plus d'efforts et de vigilance, plus d'implication et de cohésion de la part de l'ensemble des plaisanciers. Les premières assises nationales des pêches de loisir en mer tombent donc à point nommé pour défendre et améliorer les "droits et devoirs" de tout pêcheur récréatif, qu'il soit adhérent à une fédération ou pas. Cette opportunité est à saisir par tous les 14 et 15 novembre à Saint-Nazaire : <http://www.assises-peche-plaisance.fr> ❖